en modifiant la TPS, on ne peut pas transformer une mauvaise taxe en une bonne.

Mme le vice-président: Si le député désire poursuivre après la période des questions, il lui restera neuf minutes. Nous passons maintenant aux déclarations de députés, conformément à l'article 31 du Règlement.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LE PATINAGE ARTISTIQUE

M. Doug Fee (Red Deer): Madame la Présidente, les Canadiens avaient raison de ressentir de la fierté, hier soir, après le plus grand jour dans l'histoire canadienne du patinage artistique. Il a fallu attendre 31 ans, après la victoire de notre Otto Jelinek et de sa soeur Maria, ainsi que de Don Jackson, pour que le Canada remporte les championnats mondiaux dans les catégories couples et hommes.

À la suite de la victoire du couple Isabelle Brasseur et Lloyd Eisler, Elvis Stojko a donné une performance presque parfaite et a remporté une médaille d'argent, se classant en deuxième place au championnat pour hommes.

Comme tous les habitants du centre de l'Alberta, j'ai ressenti une fierté sans bornes lorsque Kurt Browning a remporté le championnat mondial pour la quatrième fois.

À quatre reprises, j'ai été extrêmement heureux de prendre la parole à la Chambre pour partager notre fierté et pour féliciter Kurt Browning. Il est un athlète exceptionnel, un compétiteur acharné et un digne Canadien. Non seulement Kurt exprime sa fierté envers le Canada, mais par son habileté et ses actions, il fait également de nous des Canadiens très fiers. Je suis sûr que tous les députés des Communes se joignent à moi pour féliciter Isabelle et Lloyd, Elvis et Kurt, les meilleurs au monde.

Des voix: Bravo!

LE MAINTIEN DE LA PAIX

M. Fred J. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception): Madame la Présidente, je m'inquiète de la capacité du Canada de maintenir ses opérations de maintien de la paix au niveau actuel. Au cours des cinq dernières années, on a approuvé un plus grand nombre de ces opérations que pendant les 40 années précédentes. Tout indi-

Article 31 du Règlement

que que cette tendance se poursuivra, avec l'accroissement des tensions ethniques dans le monde et de l'incapacité des petits pays d'y faire face.

Le Canada compte actuellement 4 700 gardiens de la paix qui sont déployés dans 15 différents endroits du monde. La taille et la portée des opérations augmentent radicalement. Par ailleurs, nos plans d'urgence sont basés sur le déploiement de la moitié de ce nombre, à l'aide d'une force de réserve de 4 000 soldats supplémentaires. Les forces de réserve, qui représenteront 55 p. 100 des bataillons de relève qui doivent être dépêchés en Croatie en avril, comptent pour une trop grande partie des forces de maintien de la paix.

Il y a des problèmes inquiétants aux échelons de commandement et de contrôle des Nations Unies. En outre, les analystes de la défense disent au Comité permanent de la défense nationale qu'ils s'inquiètent de l'efficacité du matériel utilisé par nos gardiens de la paix et de l'étendue de la formation de nos forces de réserve.

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures et la ministre de la Défense nationale se sont toutes deux dites préoccupées par cette situation, et j'estime que. . .

Mme le vice-président: Je regrette, mais le temps de parole du député est écoulé.

LA DETTE NATIONALE

L'hon. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Madame la Présidente, le pays traverse actuellement une crise de la dette, tant au niveau national qu'au niveau provincial. Je voudrais recommander au gouvernement fédéral de considérer sérieusement l'appel du premier ministre de Saskatchewan, Roy Romanow, et d'autres premiers ministres également, pour une conférence fédérale-provinciale sur la dette, autrement dit un conférence sur la gestion financière du pays.

Il est important que l'on tienne une telle conférence fédérale-provinciale. La dette maintenant n'est plus seulement une affaire fédérale, c'est aussi une affaire provinciale. Notre rapport dette/PIB est pratiquement le plus élevé du monde industrialisé. Il est quelque deux fois plus élevé qu'en France ou en Allemagne, et plusieurs fois plus élevé qu'en Suède ou au Japon.

Une autre raison de tenir une telle conférence réside dans la nécessité d'étudier la question des paiements de transfert. L'Institut C.D. Howe vient juste de déclarer que le gouvernement fédéral devrait être réprimandé pour la façon dont il se décharge d'une partie de sa dette sur les gouvernements provinciaux.